

Compte-rendu du conseil municipal du 20 novembre

Halte à la pantalonnade !

Ce conseil était initialement programmé pour le 13 novembre. C'est le dimanche matin 12 que le nouveau maire a décidé de le reporter d'une semaine... preuve de son impréparation.

Toute la semaine entre le 13 et le 20 novembre, les délibérations ont valsé... certaines rajoutées, d'autres retirées, d'autres modifiées. Faut-il rappeler ici que les règles de base du fonctionnement du conseil n'ont pas été respectées, à savoir un examen en commission ?

Ce conseil a été l'occasion d'un « **rabibochage** » entre le clan Blanc et le clan Peyrin, obtenu le dimanche 19 puisque l'ordre du jour a changé le lundi matin, en ajoutant par exemple une nouvelle délibération sur les indemnités des élus ! En début de conseil, nous avons eu la confirmation que le clan Peyrin proposerait trois adjoints pour compléter l'exécutif... et ainsi éviter que la prolongation du dysfonctionnement du conseil amène le Préfet à demander la dissolution du conseil municipal.

A la séance du conseil, nous avons appris la validité de la désignation en tant qu'adjoint de Mr Roux malgré sa démission orale et écrite donnée et acceptée par le maire au cours du conseil municipal dernier. Mr Roux étant revenu sur sa décision entre temps. Le maire et son exécutif considèrent maintenant que l'acte de démission et son acceptation en conseil municipal n'ont pas eu lieu. **Cela en dit long sur l'honneur et la parole de ces personnes !**

Joëlle Hours a demandé au Maire quand celui-ci serait-il en mesure de faire un discours de politique générale présentant ses orientations politiques pour la fin de ce mandat, discours dont nous avons été privé lors des Conseils Municipaux du 22 et du 27 octobre au cours desquels le maire et 9 adjoints avaient été élus, avant que 4 d'entre eux ne démissionnent...

Philippe Cardin a ensuite fait une intervention rappelant que le conseil du 27 octobre avait été conduit « *de manière catastrophique, où nous avons dû voter par 3 fois certaines délibérations. L'élection des adjoints est entachée de manquements graves à la circulaire ministérielle que vous avez partiellement suivie alors que, comme maire, vous êtes garant du respect de la loi sur notre commune et au sein de notre conseil. Comment se fait-il que nous n'ayons toujours pas les comptes rendus de ces deux conseils municipaux ?* »

Après avoir affirmé « *ce que vous faites depuis 8 mois, c'est essentiellement **bloquer la commune**, et le projet Malacher Nord en est un bon exemple. Un mois après votre élection, vous n'avez toujours pas d'exécutif* », Philippe Cardin lui a rappelé son engagement pris lors de son élection, à savoir le vote du budget 2018 avant la fin de l'année 2017. Il a ensuite précisé qu'il lui avait demandé depuis une semaine de préciser son calendrier, avec une date pour le débat d'orientations budgétaires le 4 décembre et le vote du budget le 8 janvier. Le vote du budget est le

moment de vérité permettant de vérifier si l'exécutif est toujours majoritaire, D. Guiguet en ayant fait l'amère expérience en mars dernier...

Il a ensuite interpellé les élus de l'équipe Peyrin : « *Honte à vous qui incarnez ici à Meylan tout ce qu'il y a de pire dans la politique... Les arrangements sournois sur le dos des électeurs... les démarches personnelles... Quel manque de dignité ! Quel manque de courage !* »

Philippe Cardin a terminé son intervention en demandant au maire « *Alors, oui ou non vous engagez-vous à faire voter le budget avant la fin de l'année ?* ».

Le maire a répondu qu'il n'était pas en mesure de préciser un calendrier pour le budget, et encore moins de le faire voter avant la fin de l'année, cela au mépris de son engagement. **Véritable aveu d'impuissance et d'impréparation.** Preuve que depuis 8 mois, les frondeurs s'évertuent à fronder plutôt qu'à construire !

Arslan Soufi, venu à la rescousse du maire, a prétendu qu'on ne peut voter un budget sans connaître les résultats du budget 2017. Pourquoi de nombreuses communes le font elles alors ? La commune de Montbonnot (où A. Soufi est Directeur Général des Services) ne va-t-elle pas voter son budget le 12 décembre ?

L'ensemble des élus AIMeylan a alors décidé de quitter le conseil, déclarant « ***Nous ne voulons pas être associés plus longtemps à cette pantalonnade¹. Nous avons une autre image de la politique, basée sur la démocratie, la loyauté, le respect de la parole donnée, le respect des idées et des programmes et tout simplement le respect de la loi*** » et des citoyens de notre ville.

Le conseil a pu se dérouler dans un quasi unanimité, si ce n'est D. Guiguet (abandonné par J. Hours, pourtant membre de son groupe), intervenant sur plusieurs délibérations dont celle définissant les délégations au maire.

Un prochain conseil devrait permettre l'élection des adjoints manquants et ainsi permettre à cet exécutif constitué « de bric et de broc » de tenter de gouverner la commune. Nous n'en avons pas fini des alliances de circonstances, des trahisons et des règlements de comptes personnels, sur fond d'affaires judiciaires, qui occultent complètement le service dû à la commune et à ses habitants.

Reste-t-il un sens de l'honneur dans cette municipalité?

Prochain conseil municipal 4 décembre

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>

¹ À l'origine, une pantalonnade désigne un canevas d'improvisation centré sur le personnage de Pantalon, célèbre Géronte de commedia dell'arte aux comportements ridicules. Aujourd'hui, c'est une farce pitoyable, une bouffonnerie, une pitrerie.